

Jean-Luc YAYI

EXPERT-COMPTABLE Inscrit au Tableau de l'Ordre des Experts Comptables à Strasbourg
COMMISSAIRE AUX COMPTES Inscrit sur la liste établie par le Haut Conseil du
Commissariat aux Comptes

A.M.I.

*Société à responsabilité limitée
au capital de 8 000 Euros*

**Résidence « Le Cytise »
2 rue de la Passerelle
68460 LUTTERBACH**

16 3625
TRIBUNAL D'INSTANCE DE MULHOUSE
REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIÉTÉS
Date d'enregistrement au greffe
N° du dépôt 18 X 210 8 JAN. 2018
Le Greffier

431 779 735 RCS MULHOUSE

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

ET A LA TRANSFORMATION

sur la transformation de

la SARL A.M.I.

en

Société par Actions Simplifiée

2 rue Joseph Schwer - 68120 RICHWILLER - Tél : 03 89 52 17 83 - Fax : 03 89 39 58 85

E-MAIL : jean-luc.yayi@olya-associés.fr SIRET 452 243 447 00078 APE 6920Z
T.V.A. INTRACOMMUNAUTAIRE F.R. 0J 452 243 447

Jean-Luc YAYI

EXPERT-COMPTABLE Inscrit au Tableau de l'Ordre des Experts Comptables à Strasbourg
COMMISSAIRE AUX COMPTES Inscrit sur la liste établie par le Haut Conseil du
Commissariat aux Comptes

**RAPPORT DU COMMISSAIRE A LA TRANSFORMATION ET DU COMMISSAIRE AUX
COMPTES SUR LA TRANSFORMATION DE LA SOCIETE A.M.I., SOCIETE A
RESPONSABILITE LIMITEE EN SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEE**

Aux Associés,

En notre qualité, d'une part, de commissaire aux comptes désigné en application des dispositions de l'article L. 223-43 du code de commerce et, d'autre part, de commissaire à la transformation désigné en application des dispositions de l'article L. 224-3 du même code, par décision unanime des associés en date du 16 octobre 2017, nous avons établi le présent rapport afin :

- de vous présenter notre analyse de la situation de votre société ;
- de vous faire connaître notre appréciation sur la valeur des biens composant l'actif social et, le cas échéant, sur les avantages particuliers stipulés et de nous prononcer, en application des dispositions de l'article R. 224-3 du code de commerce, sur le montant des capitaux propres par rapport au capital social.

Mission du commissaire aux comptes sur la situation de la société

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie Nationale des Commissaires aux Comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté notamment à analyser la situation de la société au regard de caractéristiques financières et d'exploitation.

La synthèse de cette analyse est la suivante :

- les derniers comptes annuels arrêtés au 31 août 2017, qui n'ont fait l'objet ni d'un audit, ni d'un examen limité, font apparaître un chiffre d'affaires H.T. de 289 225 €, un résultat bénéficiaire de 51 146 €, des capitaux propres de 63 309 € pour un capital social de 8 000 € ;
- les éléments d'exploitation au 31 octobre 2017 ne laissent apparaître aucune dégradation de la situation nette.

Jean-Luc YAYI

EXPERT-COMPTABLE Inscrit au Tableau de l'Ordre des Experts Comptables à Strasbourg
COMMISSAIRE AUX COMPTES Inscrit sur la liste établie par le Haut Conseil du
Commissariat aux Comptes

Mission du commissaire à la transformation

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie Nationale des Commissaires aux Comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté :

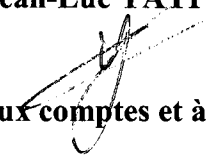
- à contrôler par sondage les éléments constitutifs du patrimoine de la société en termes d'existence, d'appartenance et d'évaluation ;
- à vérifier si, compte tenu des événements survenus depuis la date de clôture du dernier exercice, le montant des capitaux propres déterminé selon les mêmes règles et méthodes comptables que celles utilisées pour l'établissement des derniers comptes annuels est au moins égal au montant du capital social.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la valeur des biens composant l'actif social.

Sur la base de nos travaux, nous attestons que le montant des capitaux propres est au moins égal au montant du capital social.

Fait à Richwiller, le 04 décembre 2017

Jean-Luc YAYI


Commissaire aux comptes et à la transformation